



Eléments de lutte contre la volatilité des prix

Le Plan d'action du G 20 (23 juin 2011)



I-Le contexte



Le G 20: membres et poids au niveau mondial

- G 8 : Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie
 + Russie
- UE
- BICS (Brésil, Inde, Chine, Afrique du sud)
- Argentine, Australie
- Mexique, Corée, Turquie, Arabie saoudite, Indonésie.
- 90 % du PIB mondial
- 80 % du commerce mondial (y.c commerce intra-UE)
- 2/3 de la population mondiale



Le contexte G 20

- Crise financière de 2008 et flambées des prix 2007/08 : G 8 >>> G 20
- G 20 de Pittsburgh (sept.2009) : « les Chefs d'Etat ont décidé d'améliorer la régulation, le fonctionnement et la transparence des marchés financiers et de matières premières pour faire face à la volatilité excessive des prix des matières premières »
- G 20 de Séoul (nov.2010) :
 - Réforme du FMI (>> davantage de poids accordé aux PVD)
 - Plan d'action pluriannuel pour le développement :
 - Un pilier « Sécurité alimentaire » avec comme objectif de lutter contre la volatilité des prix alimentaires :
 - Mandat à 8 Organisations internationales pour la rédaction d'un rapport à remettre au printemps 2011
- G 20 Finance :
 - Mandat donné à l'OICV pour travailler sur la régulation des marchés de dérivés



La Présidence française (2011) du G 20 : Objectifs

- Priorité à l'enjeu de la volatilité des prix des matières premières, y compris agricoles
- 3 filières de négociation :
 - Filière Agriculture (nouveauté) >> réunion ministérielle Agriculture le 23 juin
 - Filière Finance : travaille sur les marchés de « dérivés », de l'énergie et sur les impacts macro-économiques
 - Filière Développement : étudie les impacts et les solutions pour les pays en développement



Présidence française : méthode de travail

- 4 réunions techniques à haut niveau, dites de « deputies » agricoles
- Recommandations de 10 Organisations internationales (« O.I »), via leur rapport sur la volatilité des prix alimentaires (juin 2011)
- Travail étroit entre les 3 filières (Agriculture, Finances, Développement)
- Consultations avec la société civile et les pays non G 20
- Nota : Règle du consensus pour les décisions !!
- Résultat : adoption du « Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture », soumis pour ratification aux Chefs d'Etat lors du Sommet de Cannes les 3 et 4 novembre 2011

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



II-Le Plan d'action Ministres de l'Agriculture du G 20 23 juin, Paris

 $+\cdots+$

5 volets



Le Plan d'action (23 juin 2011)

- Renforcement de la productivité de long terme, de la durabilité et de la résilience des systèmes alimentaires et agricoles dans le monde :
 - Conférence G 20 sur la recherche agricole pour le Développement (12 et 13 septembre à Montpellier)
 - Lancement d'une initiative de recherche internationale pour l'amélioration du blé (IRIWI). 1 ère réunion le 15 septembre à Paris (Inra chef de file pour la France)
 - Séminaire G 20 sur la productivité agricole organisé le 13 octobre 2011 par la France et l'Australie à Bruxelles

Nota:

Résilience : capacité à résister aux chocs



Plan d'action (2 a)

- Transparence et information
 - Lancement d'un système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
 - Création le 16 septembre 2011 à Rome
 - Précédents :
 - Système JODI (produits pétroliers), lancé en 2001
 - ASEAN Food security information system, lancé également en 2001
 - Participants : G 20 + Espagne + 7 pays invités
 - Base de données reprenant l'architecture de la base de la FAO
 - Produits concernés au départ : blé, maïs, riz, soja
 - Objectif : communication régulière de données de bilan
 - Importance du poste « Stocks »
 - Vecteur : site Web dédié à AMIS (www.amis-outlook.org)



Plan d'action (2 b)

- Transparence et information (suite)
 - Les organes d'AMIS
 - Le Secrétariat :
 - Adossé à la FAO
 - Moyens en personnels et budget fournis par les OI
 - Définition de méthodologie , rédaction de manuels de procédure pour la fourniture de données homogènes et standardisées
 - Gestion de la base de données et de son accessibilité
 - Evaluation des données fournies par les Participants
 - Rapports de marché
 - Organisation d'actions de « renforcement des capacités »
 - Définition d'indicateurs d'alerte
 - Organisation des réunions avec les autres « organes »



Plan d'action (2 b)

- Transparence et information (suite)
 - Les organes d'AMIS
 - Le Groupe de suivi des marchés alimentaires mondiaux
 - 1 Correspondant dans chaque pays participant, chargé de :
 - >« canaliser » les données destinées à la Base (statistiques) et au Secrétariat (infos de marché et de politique agricole et commerciale)
 - >faire remonter vers les administrations nationales les informations recueillies auprès du Secrétariat ou en groupe de travail
 - Réunion au moins 2 fois / an avec Secrétariat



Le Plan d'Action (3)

- Coordination politique internationale :
 - Lancement d'un Forum de réaction rapide
 - Organe d'AMIS
 - Collaborateurs directs des Ministres de l'Agriculture
 - Se réunit dans le cadre d'AMIS au moins une fois/an
 - « Activé » en cas de besoin (situation de crise, si possible le plus en amont) par le Secrétariat ; rôle des indicateurs
 - Accord sur l'exemption de restrictions aux exportations alimentaires et les taxes exceptionnelles pour les aliments achetés à des fins humanitaires et non-commerciales par le PAM (Programme alimentaire mondial) : démarches en cours à l'OMC
 - Nécessité de mener des études sur le lien entre biocarburants et sécurité alimentaire



Plan d'action (4)

- Réduire les effets de la volatilité des prix sur les plus vulnérables
 - Création d'une Boite à outils de gestion des risques agricoles et de sécurité alimentaire
 - Demande au PAM de mise en place de réserves alimentaires humanitaires d'urgence pré-positionnées (projet pilote en Afrique de l'Ouest)
 - Code de bonne conduite pour une gestion responsable des réserves alimentaires d'urgence



Plan d'action (5)

- Régulation financière :
 - Message politique sur l'importance de réguler les marchés financiers agricoles, en vue de décisions du G 20 Finances, sur base d'un rapport de l'OICV, si possible en octobre
- Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action
 - Disposition incluse sur proposition des Etats-Unis
 - Passage de témoin en janvier 2012 au Mexique



III-Commentaire



Considérations finales

- Le Plan d'actions est plus qu'une simple « déclaration » (+ Clause de suivi)
- Enorme travail de préparation stratégique et pratique de la délégation française
 - Stratégie d'influence : ex. rapport des « Organisations Internationales » de juin 2011
- Etroite collaboration entre le MinAgri français, l'OCDE, la Banque mondiale et la FAO
- Lors du lancement officiel d'AMIS le 16 septembre :
 - Afrique du Sud absente, bouderie russe?
 - Chine et Inde très susceptibles sur la question des stocks
- La FAO, très critiquée il y a quelques années, a saisi l'occasion de redorer son blason
- Le CIG (Conseil international des Grains, ex-CIC) a « raté le coche ».
- Des arbitrages difficiles dans certains Etats membres de l'UE (RFA)